

2017-05-17

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Départ de Monsieur Mathias Dewatripont, directeur de la Banque nationale de Belgique

Le 17 mai 2017, Monsieur Mathias Dewatripont déposera son mandat de directeur de la Banque nationale de Belgique. À sa demande, son mandat actuel, qui prend fin à cette même date, ne sera pas renouvelé.

Avant d'entamer sa carrière à la Banque, Monsieur Dewatripont pouvait déjà s'enorgueillir d'une impressionnante carrière dans le monde universitaire. Monsieur Dewatripont a étudié les sciences économiques à l'Université libre de Bruxelles, où il a décroché sa licence en 1982, assortie d'une spécialisation en économétrie. Quatre ans plus tard, il a obtenu son doctorat à l'université de Harvard.

À partir de 1985, Monsieur Dewatripont réintègre l'ULB, où il a été successivement chercheur, chargé de cours et, enfin, en 1994, professeur titulaire. Outre sa mission d'enseignement, le professeur Dewatripont n'a pas tardé à assumer d'autres responsabilités administratives au sein de l'université.

Monsieur Dewatripont a été distingué à plusieurs reprises pour son travail scientifique, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale. En plus de participer activement à de nombreuses conférences, Monsieur Dewatripont a également été de plus en plus sollicité en tant que professeur invité. Plusieurs organisations renommées opérant dans la sphère économique ont pu faire appel à son expertise.

Monsieur Dewatripont a été nommé directeur de la Banque le 18 mai 2011. Au cours des années précédentes, Monsieur Dewatripont avait publié de remarquables analyses consacrées à la stabilité financière. Rien d'étonnant dès lors à ce que, à la Banque, il ait été chargé du service Politique prudentielle et stabilité financière.

Monsieur Dewatripont a apporté une contribution particulièrement précieuse au développement de la politique de la Banque en tant qu'autorité de contrôle prudentiel. Citons aussi plus particulièrement sa participation unanimement appréciée, en tant que membre du conseil de surveillance prudentielle de la Banque centrale européenne, à la mise en œuvre opérationnelle du mécanisme de surveillance unique.

Il a par ailleurs représenté la Banque au sein de divers autres organismes et comités nationaux et étrangers. Il a ainsi notamment été membre du Conseil supérieur des finances, membre du Conseil d'administration de l'Institut des comptes nationaux, administrateur suppléant de la Banque des règlements internationaux et membre du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

Du 1^{er} juin 2014 au 10 mars 2015, il a également porté le titre de Vice-gouverneur. Il a été autorisé par le Roi à porter le titre de Vice-gouverneur honoraire à compter du 11 mars 2015.

Nous lui sommes extrêmement reconnaissants des grands services qu'il a rendus, tant à la Banque qu'aux nombreuses institutions qui ont pu faire appel à ses grandes qualités intellectuelles et à sa collaboration toujours constructive et loyale.